

Les avantages et inconvénients des différentes formes d'entreprises

Me Catherine Beaumier-Dupont, notaire
Me Ariane Gagnon, avocate

Se lancer en affaires est une décision qui doit être réfléchie. On doit d'abord déterminer de quelle façon notre entreprise opérera selon nos objectifs et nos besoins. Voici deux parmi les nombreuses formes d'entreprise ainsi que quelques avantages et inconvénients de chacune.

Un choix populaire pour se lancer en affaires est la société en nom collectif (S.E.N.C.). Ce type d'entreprise doit absolument être composé de plus d'une personne, qu'on appelle les associés. Ces derniers détiennent des parts sociales et ils dirigent l'entreprise ensemble. L'accès au profit est simplifié et la prise de décision ne nécessite pas de processus formel, outre que les décisions sont collectives. Les associés partagent le fardeau des dettes et tous assument les conséquences de leurs décisions. Finalement, la S.E.N.C. possède certains attributs de la personne morale, notamment la possibilité d'ester en justice, de transférer des parts ou encore de se faire liquider.

Un autre choix populaire est la société par actions. Ce type de société est ce qu'on peut dire « une personne », car elle possède les attributs de la personnalité juridique : elle peut ester en justice, signer des contrats ou encore contracter des emprunts. Cette forme simplifie l'accès au financement, car les banques peuvent concrètement analyser, par ses états financiers, les risques encourus. Cette société a aussi certains taux d'imposition privilégiés. Cependant, son administration est plus complexe : on doit prévoir un conseil d'administration qui la dirigera et parfois une convention entre actionnaires. Sa constitution est aussi plus coûteuse puisqu'elle nécessite plusieurs formalités.

Choisir son type d'entreprise doit être un choix stratégique en fonction de la nature de votre entreprise. N'hésitez pas à contacter un professionnel pour mieux vous orienter et pour vous accompagner pour le lancement de votre entreprise.